

Gestion du risque de l'entreprise en agriculture

Vers la création d'un programme **Agri-résilience**



Mémoire présenté aux membres du Comité permanent de l'agriculture et de
l'agroalimentaire de la Chambre des communes.

Dans le cadre de l'étude sur les programmes de gestion du risque de l'entreprise en
agriculture.

Juillet 2020

Introduction	3
Priorité à la résilience et aux solutions axées sur la nature	3
Constats	4
Les crises	4
1/ Les changements climatiques et leurs impacts	4
2/ La dégradation de la qualité des sols	4
3/ La pandémie de Covid-19	5
Les programmes de gestion du risque	5
Recommandations	6
Les solutions axées sur la nature	6
Agri-résilience	6
Conclusion	7
À propos de l'expertise d'Équiterre en agriculture	8

Introduction

Le 25 février 2020, les membres du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes adoptaient la motion suivante : *Que, conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité entreprenne une étude exhaustive sur les programmes de Gestion des risques de l'entreprise (GRE) afin d'effectuer une analyse des écarts, de cerner des améliorations, de s'assurer qu'ils répondent adéquatement aux défis posés par l'agriculture au XXIe siècle; (...).*

Dans le présent mémoire, Équiterre identifie les principaux défis posés par l'agriculture au XXIe siècle et offre des recommandations visant à prévenir et atténuer les risques qui menacent la viabilité des exploitations agricoles à la source.

Priorité à la résilience et aux solutions axées sur la nature

Les défis de l'agriculture canadienne au XXIe siècle sont nombreux et les solutions pour les surmonter existent. Nous sommes d'avis que les solutions les plus prometteuses sont celles axées sur la nature, minimisant l'utilisation des engrais chimiques et misant davantage sur la régénération de la santé des sols.

Ce mémoire explique comment le risque climatique affecte la finance agricole et pourquoi des pratiques agricoles plus durables vont favoriser le développement d'un secteur agricole canadien plus résilient. Il propose la création d'un nouveau programme de gestion des risques de l'entreprise, **Agri-résilience**, qui va stimuler l'innovation et permettre de réduire l'impact du risque climatique sur les productions et les revenus agricoles, ainsi que les risques inhérents associés à la transition vers de nouvelles pratiques agricoles.

Constats

A. Les crises

1/ Les changements climatiques et leurs impacts

Actuellement, les GES provenant de l'agriculture au Québec et au Canada représentent environ 10 % des émissions de gaz à effet de serre (GES), une proportion qui augmentera d'ici 2030. L'atteinte de nos cibles de réduction des émissions GES constitue un défi d'ampleur, tant pour le Québec que le Canada, et les experts québécois¹ et internationaux², s'entendent pour dire tous les secteurs doivent être mis à contribution en réduisant leur empreinte carbone, y compris le secteur de l'agriculture.

Parallèlement, les producteurs agricoles sont parmi les premiers à éprouver les impacts de plus en plus marqués des changements climatiques. Les pertes de récoltes attribuables aux impacts croissants des changements climatiques ont des répercussions sur le PIB, la rentabilité, la viabilité des communautés rurales, la santé mentale des fermier.ère.s et aussi sur les programmes d'assurance gouvernementaux, dont les dépenses vont vraisemblablement croître.

Il est donc indispensable que le secteur agricole réduise ses émissions de GES, tout en s'adaptant aux impacts croissants des changements climatiques dans un environnement de plus en plus instable, afin d'assurer des conditions de vie décentes aux fermier.ère.s tout en garantissant une sécurité alimentaire pour le Canada et le reste du monde, maintenant et à long terme.

2/ La dégradation de la qualité des sols

La qualité des sols dans l'Est du Canada se dégrade à un rythme important, une dégradation à laquelle les pratiques agricoles contribuent³. De par le monde, les scientifiques s'accordent pour dire que les sols en santé permettent de faire face aux impacts des changements climatiques et de les atténuer. Des terres dégradées sont moins productives. Elles absorbent moins efficacement le carbone, ce qui aggrave les changements climatiques qui eux-mêmes vont exacerber cette dégradation des sols en augmentant notamment l'intensité des précipitations, les inondations, la fréquence et l'intensité de la sécheresse, le stress thermique et les vents.

¹ [Dunsky expertise, juin 2019. TRAJECTOIRES DE RÉDUCTION D'ÉMISSIONS DE GES DU QUÉBEC – HORIZONS 2030 ET 2050.](#)

² [GIEC, 2019. SPECIAL REPORT. Climate Change and Land.](#)

³ [Agriculture et agroalimentaire Canada. Indicateur de la matière organique du sol.](#)

Ainsi, les sols dégradés créent des conditions de plus grande vulnérabilité pour les fermes, tant sur le plan de leur productivité que sur le plan de leur apport à l'économie. La dégradation des sols a coûté 3,1\$ milliards en pertes de rendements en 2011, et une perte cumulée de 40 à 60\$ milliards entre 1971 et 2011⁴.

3/ La pandémie de Covid-19

La pandémie a davantage mis en lumière la fragilité de notre chaîne de production et de distribution alimentaire en raison du fait que celui-ci est basé sur l'éloignement grandissant des lieux de production et de consommation, de notre dépendance envers les importations, les travailleurs étrangers, des accords commerciaux et autres facteurs externes.

Les experts prédisent que la crise climatique va aller en s'accroissant, et que les crises sanitaires vont se multiplier⁵. Pour faire face à toutes ces crises, les **agriculteurs vont devoir s'adapter encore plus rapidement**. La réponse que nous apportons à la crise devra donc être structurante pour le milieu agricole.

Équiterre est donc d'avis que le gouvernement fédéral doit encourager les agriculteur.trice.s qui font le choix de concilier les objectifs de croissance de production du secteur agricole et l'augmentation de leur résilience en tant qu'entreprise et de notre résilience collective comme société canadienne. En adoptant des pratiques qui régénèrent les sols et assurent la pérennité de cette ressource indispensable, ces entreprises assurent la protection des capacités de production de nos aliments à moyen et long terme.

B. Les programmes de gestion du risque

Équiterre constate que les programmes de gestion de risques de l'entreprise visent d'abord à aider les agriculteur.trice.s à stabiliser leurs revenus et ils sont, en ce sens, principalement des programmes de compensation. Le programme Agri-investissement offre toutefois la possibilité aux agriculteurs de faire des investissements qui ont pour objectif d'atténuer les risques. Si ce dernier offre une perspective intéressante pour les agriculteur.trice.s, globalement les programmes de gestion des risques de l'entreprise ne favorisent pas l'innovation vers de nouvelles pratiques agricoles qui contribuent à réduire certains risques et ne répondent pas aux enjeux liés à la crise climatique. Ce ne sont pas des programmes conçus pour faire face au risque climatique.

⁴ [Lobb, David & Badreldin, Nasem & Loro, Marita & Li, Sheng & Mcconkey, B.G. \(2017\). Soil degradation: The cost to agriculture and the economy. 10.13140/RG.2.2.35666.45768](#)

⁵ [The Guardian, Pandemics result from destruction of nature, say UN and WHO](#)

Les programmes de gestion des risques de l'entreprise tels que présentement conçus répondent à des besoins à court terme, mais ils ne favorisent pas l'adaptation du secteur à des contextes changeants, tel que les changements climatiques.

Recommandations

A. Les solutions axées sur la nature

Des sols en santé font partie de la solution canadienne pour faire face aux risques climatiques. Dans un sol en santé, les plantes captent le carbone de l'air pour le séquestrer dans le sol, à l'aide des micro-organismes qui s'y trouvent. C'est un mécanisme naturel qui fait qu'un sol en santé n'a pas besoin d'engrais chimiques (engrais azotés, eux-mêmes forts émetteurs de GES) pour assurer sa fertilité, et qu'il permet de réduire les émissions de GES⁶.

Les pratiques de l'agriculture régénératrice (fondée sur la régénération des sols) ont de nombreux co-bénéfices, en plus de réduire les émissions de GES. Non seulement elles améliorent la fertilité du sol et donc le rendement, elles augmentent aussi la qualité nutritionnelle des aliments, la capacité d'absorption et de filtration de l'eau, ainsi que la biodiversité. Enfin, les fermes qui mettent en place ces pratiques augmentent considérablement leur résilience aux impacts des changements climatiques, ce qui a un effet positif sur l'ensemble des agrosystèmes.

En agriculture, l'adaptation aux impacts climatiques et la réduction des émissions de GES passe par des sols en santé, et de nombreux.ses fermier.ères innovant.e.s mettent déjà en place des pratiques qui vont dans ce sens. Toutefois, les agriculteurs ont besoin de signaux clairs et d'incitatifs afin de généraliser l'adoption de pratiques d'agriculture régénérative.

B. Agri-résilience

Afin d'aider le secteur agricole canadien à s'adapter aux défis du XXI^e siècle, d'assurer la sécurité alimentaire de la population, mais également de contribuer aux efforts de lutte au changement climatique du gouvernement fédéral, Équiterre propose la création d'un programme **Agri-Résilience**, qui récompenserait l'innovation et l'adoption de nouvelles pratiques agricoles plus résilientes, et qui aiderait à réduire le risque climatique.

Ce programme vise donc l'atteinte de deux objectifs:

- **l'adaptation** du secteur agricole à un climat en plein bouleversement, et
- **la lutte** aux changements climatiques.

⁶ [Les sols: une solution méconnue pour le climat](#)

Il vise principalement les producteurs qui **adoptent des pratiques visant à favoriser la santé des sols**, et s'adresse tant aux producteurs biologiques que conventionnels.

La recherche et les expériences terrain montrent que **les services-conseils non liés à l'industrie de la vente d'intrants** (pesticides, engrais) influencent positivement l'adoption de pratiques agricoles favorables à l'environnement. Le programme Agri-résilience doit par conséquent comprendre un accompagnement par des services conseils non liés.

Ce programme ne vise pas à remplacer les programmes existants mais bien à compléter l'offre disponible en stimulant l'innovation vers des pratiques agricoles davantage axées sur la nature. Nous sommes d'avis que les retombées économiques et environnementales de l'adoption de solutions axées sur la nature, permettant la régénération des sols, seront plus importantes que les risques associés au statut quo.

Conclusion

Dans le contexte d'une crise climatique, qui a un impact direct sur la viabilité et la productivité des entreprises agricoles canadiennes, doublée d'une crise sanitaire qui nous fait prendre conscience de l'importance d'accroître la résilience de toute la chaîne de valeur agricole, nous enjoignons les membres du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de considérer la création d'un nouveau programme de gestion des risques de l'entreprise, soit « **Agri-résilience** », pour répondre aux défis contemporains et futurs du secteur.

À propos de l'expertise d'Équiterre en agriculture

Équiterre a lancé en septembre 2019 un projet pancanadien qui a pour objectif de favoriser l'adoption généralisée de pratiques de régénération et protection des sols agricoles à long terme. Ce projet se déploie aussi au Québec et dans différentes provinces.

À cette fin, ce projet rassemble plusieurs expert.e.s, y compris des fermiers, des agronomes, des scientifiques et d'autres parties prenantes afin de:

1. Établir une compréhension commune des freins et solutions pour l'adoption généralisée de pratiques favorisant la santé des sols;
2. Mobiliser les acteurs, mettre en commun et valider les connaissances à ce sujet;
3. Positionner l'agriculture comme faisant partie de la solution climatique auprès du public canadien.

Étant donné la nature pancanadienne de ce projet et le mandat technique qui l'accompagne, Équiterre a recruté des scientifiques, des agronomes, des groupes de fermier.ère.s, et plusieurs expert.e.s et professionnel.le.s dans le milieu agricole pour se joindre à son comité consultatif. Le comité se réunit régulièrement afin de guider Équiterre sur la stratégie du projet, pour fournir leur expertise technique et des informations pertinentes et pour revoir les résultats découlant du projet.

Par ailleurs, Équiterre a amorcé en 2020 le volet québécois du projet de santé des sols, financé par le MAPAQ. Ce projet de Réseau de vitrines technologiques à la ferme sur des approches de conservation des sols en grandes cultures conventionnelles a pour objectif de mettre en lumière des producteurs qui mettent en place ces pratiques bénéfiques pour l'environnement, la santé de leurs sols et la rentabilité de leur entreprise. Ce volet du projet est coordonné en partenariat avec Coordination services-conseil (CSC). Un comité de suivi formé des représentants du MAPAQ, des Producteurs de grains du Québec (PGQ), de l'IRDA, de CSC, d'Équiterre et d'expert.e.s en santé des sols a le mandat de conseiller et appuyer l'équipe de coordination dans la planification et la réalisation du projet à toutes ses étapes.